

En 1688, des flibustiers, dans une expédition à la Côte-d'Or, emmenèrent avec eux un certain Aniaba, qui se fit passer pour le fils d'un roi africain, et fut reçu en France en cette qualité. Louis XIV le fit baptiser par Bossuet et le tint sur les fonts de baptême. Cependant, désireux de retourner dans son pays, il profita de la nouvelle de la mort de son prétendu père pour répandre le bruit que le peuple de ces contrées le redemandait afin de le placer sur le trône.

Louis XIV donna des ordres pour le faire reconduire en Afrique où son arrivée ne produisit aucune sensation. Avant de partir, il eût la singulière idée d'instituer, sous le nom de l'Etoile de Notre-Dame, un ordre de chevalerie, décrit par le P. Hélyot dans le tome VIII de *l'Histoire des Ordres religieux et militaires*.

Voici l'analyse d'un brevet délivré par lui, et dont l'originàal a été vendu à Paris en 1838 :

« Louis Aniaba, par la grâce de Dieu, roi d'Essinies, à la Côte-d'Or en Afrique, reconnaissant envers Dieu qui, de sa miséricorde infinie, lui a départi les lumières de l'Evangile dont les rois ses prédécesseurs avaient été privés, institue, sous la protection de la très-sainte Vierge, un ordre de chevalerie sous le nom de l'ordre de l'Etoile de Notre-Dame.

« Et voulant laisser en France, après son départ, des monuments de sa dévotion, et reconnaître les services qui lui ont été rendus par Oudar-Augustin-Justina, auteur du grand tableau qu'il a donné à l'église Notre-Dame de Paris, où il est représenté à genoux devant la sainte Vierge, et son enfant Jésus qui lui remet le collier de son dit ordre, en présence du roi de France, *son bienfaiteur et son parrain*, et de M. l'évêque de Meaux, il établit ledit Justina chevalier de son ordre. »

(Paris, 42 février 1701). La signature de L. Aniaba se trouve en marge et au bas.